



Commission économique pour l'Afrique (CEA)

Bureau pour l'Afrique du Nord

Comité intergouvernemental d'experts (CIE)

Trente-troisième réunion

Tunis, 30 octobre – 02 novembre 2018

Profil sous-régional : Afrique du Nord

Table des matières

1. Résumé	1
2. Croissance internationale et régionale	2
– 2.1 Environnement économique international	2
– 2.2 Environnement économique régional	3
3. Performance économique en Afrique du Nord	4
– 3.1 Croissance économique	4
– 3.2 Finances publiques	5
– 3.3 Inflation	6
– 3.4 Compte courant	6
4. Le développement social et humain en Afrique du Nord	11
– 4.1 Mise en œuvre des Agendas 2030 et 2063	11
– 4.2 Les tendances démographiques	11
– 4.3 Le développement humain	12
– 4.4 L'Indice d'inégalités de genre (IIG)	12
– 4.5 La tendance de la pauvreté	13
– 4.6 Les tendances de l'emploi	17
– 4.7 La santé	19
– 4.8 L'éducation	20
5. Thématique: Allocation des ressources, distorsions et transformation structurelle en Afrique du Nord	25
– Recommandations en matière de politiques publiques	28

Tableaux

Tableau 1 : Croissance du PIB (%)	4
Tableau 2 : Déficit budgétaire en % du PIB	5
Tableau 3 : Taux d'inflation annuel (%)	6
Tableau 4 : Solde du compte courant en % du PIB, Afrique du Nord	7
Tableau 5 : 10 premiers pays receveurs d'IDE en Afrique en 2017 (Millions USD)	8
Tableau 6 : Les indicateurs démographiques	11
Tableau 7 : Évolution de l'Indice de développement humain (IDH)	12
Tableau 8 : Indice d'inégalités de genre (IIG)	12
Tableau 9 : Évolution de la pauvreté	13
Tableau 10 : Nombre de décès d'enfants âgés de moins de cinq ans pour 1000 naissances.	20
Tableau 11 : Nombre de décès pour 100 000 naissances vivantes	20
Tableau 12 : Taux brut de scolarisation par pays en % entre 1990 et 2015	21
Tableau 13 : Dispersion des productivités	26

Graphiques

Graphique 1 : Croissance économique mondiale (%)	2
Graphique 2 : Croissance économique régionale (%)	3
Graphique 4 : Flux entrant d'IDE, 2007 - 2017 (Millions USD)	7
Graphique 5: Répartition du déficit commercial de l'Afrique du Nord par zone géographique, 2017.	8
Graphique 6 : répartition régionale des exportations de l'Afrique du Nord, 2017	9
Graphique 7 : répartition régionale des importations de l'Afrique du Nord, 2017	9
Graphique 8 : Structure du PIB, 2016.	9
Graphique 9 : Répartition sectorielle des exportations, 2017.	9
Graphique 10 : Principaux produits exportés, 2017	9
Graphique 11 : répartition sectorielle des exportations intra-Afrique du Nord	10
Graphique 12 : Taux de chômage (%)	17

1. Résumé

La croissance économique en Afrique du Nord demeure volatile en raison de la dépendance des économies de la sous-région aux ressources primaires (agriculture, secteur minier). Ainsi, après une hausse de 2,9% en 2016, le PIB réel a enregistré une progression de 4,8% en 2017, malgré un ralentissement de la croissance en Algérie, en raison d'une part de conditions climatiques plus favorables au Maroc (+4,1% de croissance du PIB, contre 1,6% en 2016), et d'une hausse importante de la production de pétrole en Libye.

L'inflation demeure élevée dans la sous – région, atteignant 15,9% en 2017, contre 9,8% en 2016. Cette hausse est due à des dépréciations du taux de change (Egypte, Soudan et Tunisie), et des réductions des subventions (Egypte, Libye).

La faible diversification des économies d'Afrique du Nord se fait également ressentir sur la volatilité des finances publiques et du solde du compte courant.

Avec la remontée des prix du pétrole, le déficit budgétaire de la sous – région est tombé à -8,9% du PIB en 2017, contre -11,2% en 2016.

Le déficit courant est quant à lui passé de -9,7% du PIB en 2016, à -5,9% en 2017. La hausse des prix du pétrole a fortement profité aux économies algérienne (déficit de -6,6%, contre -16,6% en 2016) et libyenne (un excédent de 2,2%, contre un déficit de -48,1% en 2016).

Les progrès sociaux sont indéniables en Afrique du Nord, même si tous les pays ne sont pas dans la même situation. Les conditions de vie se sont améliorées notablement et la pauvreté a reculé sensiblement grâce à des investissements importants dans les secteurs de l'éducation, de la santé, des services de base, l'accès à l'eau, à l'électricité et au logement, etc. Entre 2012 et 2017, les pays qui ont le mieux progressé en termes de l'indice de développement humain (IDH) sont le Soudan (20,29%), le Maroc (12,86%) et la Mauritanie (11,35%). Les pays comme la Tunisie, l'Egypte et la Libye, qui ont connu à partir de 2011, des troubles profonds, ont vu un ralentissement de l'évolution de l'IDH, ce qui a détérioré leur position au niveau mondial. La Libye, qui était la mieux classée durant la première décennie des années 2000, a connu un recul important dans le développement humain, témoignant du fait que les progrès ne sont ni linéaires ni garantis, et que les crises peuvent les inverser.

L'insuffisante diversification des économies d'Afrique du Nord a également des conséquences sur l'emploi, avec un taux de chômage qui demeure à un niveau relativement élevé, 12% en 2016. Malgré une croissance dynamique, la création d'emplois est insuffisante pour répondre aux besoins d'une population en forte croissance.

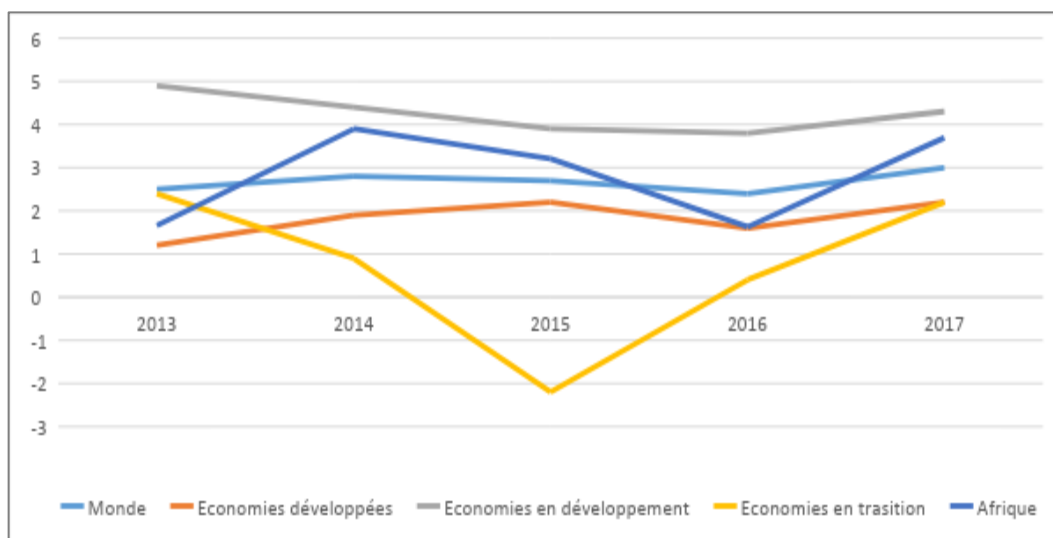
Par ailleurs, la croissance de la productivité du travail demeure insuffisante, et est loin derrière celle de pays émergents, comme l'Inde et la Turquie, par exemple. Une explication réside dans l'allocation des facteurs de production au sein de l'économie. L'examen de la dispersion des productivités des entreprises montre en effet que, comparée à d'autres régions, les économies d'Afrique du Nord souffrent d'une mauvaise allocation des facteurs de production, provenant de l'existence de fortes distorsions. Ces distorsions proviennent des imperfections de marché, et de certaines inefficiences des institutions des pays de la sous-région. Un accroissement significatif de la productivité, ainsi qu'une accélération de la transformation structurelle en Afrique du Nord, peuvent être obtenus par le développement d'institutions solides, qui limitent le pouvoir discrétionnaire de l'administration, isolent les institutions économiques de l'influence politique associées à une bureaucratie efficace, une forte protection des droits de propriété, un régime réglementaire favorable à l'investissement, et une disponibilité suffisante en infrastructures publiques pour soutenir les initiatives privées.

2. Croissance internationale et régionale

2.1 Environnement économique international

La croissance de l'économie mondiale en 2017 est estimée à 3,0% (Graphique 1), contre 2,4% en 2016. Ce léger rebond est dû à une croissance plus forte dans plusieurs pays développés, notamment l'Amérique du Nord (2,3%, contre 1,5%). Le regain de croissance n'a pas été équitablement partagé sur l'ensemble des zones géographiques. L'Asie du Sud et de l'Est demeure la région la plus dynamique, contribuant pour le tiers de la croissance mondiale en 2017. Le rebond de la croissance dans 4 pays émergents (Argentine, Brésil, Nigéria, et Russie) contribue également au tiers de la croissance mondiale.

Graphique 1 : Croissance économique mondiale (%)



Source : UNDESA 2018

L'investissement a représenté environ 60% de l'accélération de l'activité économique mondiale en 2017. Il faut cependant relativiser cette contribution, du fait que l'investissement était tombé à un niveau bas, après deux années de croissance exceptionnellement faible.

Alors que l'investissement ne constitue plus un frein à la croissance mondiale, sa reprise reste modérée et limitée à un nombre réduit de pays. Une reprise plus solide de l'investissement risque d'être hypothéquée par une incertitude plus grande dans un ensemble de domaines critiques, comme l'avenir des accords commerciaux menacés par la guerre commerciale entre les Etats Unis et de nombreuses régions du monde, les ajustements de bilan réalisés par les grandes banques, ainsi que des niveaux de dette qui risquent de fragiliser le système financier au niveau mondial.

La remontée des prix des matières premières, notamment le pétrole, a provoqué une légère hausse de l'inflation mondiale (2,6%, contre 2,4%), mais l'inflation sous-jacente demeure stable dans la majorité des pays. Dans les économies développées, les craintes d'une prolongation des pressions déflationnistes ont été dissipées par une croissance économique plus forte. Les économies en développement ont, quant à elles, enregistré une réduction de l'inflation, qui est tombée de 5,2% en 2016 à 4,4% en 2017.

Les échanges commerciaux étant corrélés à l'investissement, le commerce mondial a enregistré un rebond en 2017, avec une hausse de 3,6%, contre 2,2% en 2016. La croissance du commerce mondial a été tirée par l'Asie, avec une contribution de 60% dans la hausse des importations de marchandises. La hausse des exportations a quant à elle touché toutes les régions du monde.

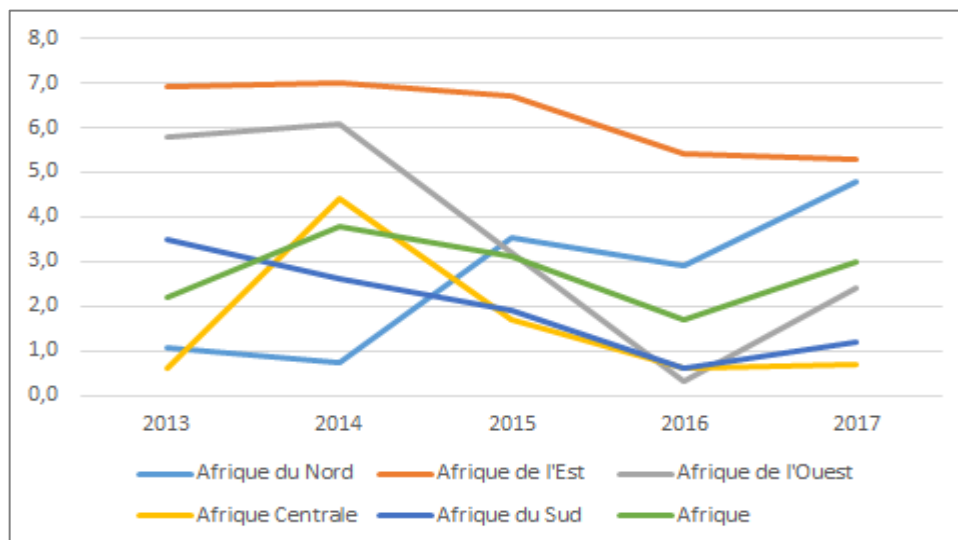
2.2 Environnement économique régional

L'Afrique a enregistré une croissance estimée à 3,7% en 2017, contre 1,7% en 2016, notamment en raison de la remontée des cours du pétrole qui ont bénéficié aux pays exportateurs nets. La croissance de l'Afrique de l'Ouest a enregistré un rebond important, passant de 0,3% en 2016, à 2,4% en 2017 (Graphique 2), portée par le Nigéria, avec une croissance estimée à 0,9%, contre -1,5% en 2016. En Afrique Centrale, la croissance s'est élevée à 0,7% (contre 0,6% en 2016), minée par une contraction importante de l'activité en Guinée Equatoriale (-5,9%) et au Congo (-0,6%). Les économies de la Guinée Equatoriale et du Congo ont souffert depuis 2014 de la baisse des prix du pétrole, et d'un déclin de la production dans le cas de la Guinée Equatoriale.

L'Afrique de l'Est poursuit sa trajectoire de croissance soutenue, avec un taux de croissance du PIB qui s'est élevé à 5,3% en 2017, contre 5,4% en 2016. Sur la période 2009-2016, la sous-région a enregistré une croissance moyenne de 6,5%. Ces performances sont portées par le dynamisme des économies du Kenya (+5,2%), de l'Ethiopie (+6,5%), du Rwanda (+6,1%) et de la Tanzanie (+6,5%).

Pour ce qui est de la sous-région Afrique du Sud, la croissance a été multipliée par 2, passant de 0,6% en 2016, à 1,2% en 2017. Cette hausse de la croissance est portée par celles de trois pays, l'Afrique du Sud (+1,8%), l'Angola (+1,9%), et la Zambie (+3%). La sous-région souffre toutefois d'une croissance faible en raison de la faiblesse de la croissance en Afrique du Sud, qui a un impact négatif sur ses pays voisins. Les incertitudes politiques en Afrique du Sud continuent de peser sur la croissance.

Graphique 2 : Croissance économique régionale (%)



Source : UNDESA 2018

La croissance économique en Afrique du Nord, en 2017 s'est élevée quant à elle à 4,8%, contre 2,9% en 2016. Nous allons examiner plus en détail l'évolution de la situation économique de cette sous-région.

3. Performance économique en Afrique du Nord

En raison d'une transformation structurelle insuffisante, les performances économiques de l'Afrique du Nord continuent d'être tributaire de secteurs primaires, essentiellement l'agriculture, l'élevage, la pêche et les ressources minières, tant sur le plan de la croissance économique que sur le plan des équilibres budgétaires et des comptes extérieurs.

3.1 Croissance économique

La croissance économique en Afrique du Nord s'est élevée à 4,8% en 2017, contre 2,9% en 2016 (Tableau 1). La hausse de la croissance est essentiellement imputable à un rebond des économies marocaine et libyenne (Hors Libye, la croissance est demeurée stable à 3,3%).

La croissance du PIB au Maroc était tombée à 1,2% en 2016, en raison notamment de conditions météorologiques défavorables à la production agricole. L'année 2017 est l'une des meilleures années en termes de récoltes céréalières depuis le lancement du Plan Maroc Vert (PMV). La croissance trimestrielle moyenne de la valeur ajoutée du secteur agricole s'est établie à 14,8%, contre une baisse de 12,8% en 2016. Les secteurs non agricoles ont quant à eux enregistré une croissance de 2,8% de leur valeur ajoutée, contre 2,2% en 2016.

Après -8,1% en 2016, la croissance s'est établie à plus de 46% en 2017 en Libye, portée par une hausse de la production de pétrole. La croissance continue d'être erratique en Libye en raison d'une situation sécuritaire toujours difficile. Il faut également noter le ralentissement de l'économie algérienne, dont la croissance est tombée à 1,6%, contre une moyenne de 3,4% sur la période 2010-2016. Ce ralentissement est dû à l'ajustement budgétaire réalisé par le pays pour faire face à la baisse des revenus issus des hydrocarbures. Le pays avait initialement réagi au choc externe par un ajustement des prix, via le taux de change.

Tableau 1 : Croissance du PIB (%)

	2013	2014	2015	2016	2017
Algérie	2,8	3,8	3,7	3,3	1,6
Egypte	2,2	2,9	4,4	4,3	4,2
Libye	-52,1	-67,2	-10,1	-8,1	46,2
Maroc	4,5	2,7	4,5	1,2	4,1
Mauritanie	6,1	5,6	5,0	1,6	3,1
Soudan	2,2	3,2	3,0	4,9	4,5
Tunisie	2,4	2,3	0,8	1,0	1,9
Afrique du Nord (Hors Libye)	2,8	3,1	3,8	3,3	3,3
Afrique du Nord	2,7	3,0	3,7	2,9	4,8
Afrique	4,0	3,9	3,7	1,7	3,7

Source : Données des administrations nationales, UNDESA, calculs CEA à partir des données nationales.

L'Egypte maintient sa croissance, avec une hausse du PIB estimée à 4,2% en 2017, contre 4,3% en 2016, tirée par le secteur manufacturier, la construction et l'immobilier, le commerce de détail, le transport et les télécommunications. En Mauritanie, la croissance a rebondi à 3,1%, contre 1,6% en 2016, portée par les investissements publics et les fruits des réformes

structurelles. Enfin, la croissance de l'économie soudanaise est estimée à 4,5% en 2017, en légère baisse par rapport à 2016 (4,9%), en raison notamment d'une réduction de la production et des exportations d'hydrocarbures, et d'une contraction de la demande interne.

3.2 Finances publiques

En termes de finances publiques, l'Afrique du Nord affiche un déficit budgétaire de -8,9% du PIB en 2017 (Tableau 2), contre -11,2% en 2016. Cette amélioration est due à une réduction des déficits budgétaires en Algérie, en Egypte, en Libye et au Maroc. L'Algérie a réalisé des ajustements budgétaires pour faire face à la baisse des recettes issues de la fiscalité pétrolière, faisant passer le déficit budgétaire de -13,2% du PIB en 2016, à -8,8% en 2017. Rapportées au PIB, les dépenses publiques sont passées de 46,3% en 2015 à 41,5% en 2017. La réduction des dépenses publiques a toutefois été contenue, à travers le recours à un financement non conventionnel. La Banque d'Algérie a en effet procédé à l'achat de titres du Trésor pour un montant de 570 milliards de dinars pour l'année 2017 (environ 4,6 milliards USD). En Libye, grâce à la hausse de la production de pétrole, le déficit budgétaire est passé de -53,8% du PIB en 2016 à -43,2% en 2017.

Tableau 2 : Déficit budgétaire en % du PIB

	2013	2014	2015	2016	2017
Algérie	-12,8	-7,3	-15,3	-13,2	-8,8
Egypte	-13,0	-12,2	-11,5	-12,3	-10,5
Libye	-6,2	-40,3	-52,6	-53,8	-43,2
Maroc	-5,2	-5,5	-4,9	-4,0	-3,5
Mauritanie	-0,9	-3,4	-3,5	-3,3	-3,9
Soudan	-2,3	-1,2	-1,6	-1,5	-1,8
Tunisie	-6,8	-5,0	-4,8	-6,1	-6,1
Afrique du Nord	-10,0	-9,2	-11,5	-11,2	-8,9
Afrique	-4,5	-5,4	-6,3	-6,6	

Source : Source : Données des administrations nationales, UNDESA, calculs CEA à partir des données nationales.

En Egypte, le déficit budgétaire a été réduit de -12,3% du PIB à -10,5% en 2017 grâce à une réforme des subventions (avec notamment une baisse des subventions à l'énergie), de nouvelles taxes (comme la TVA), et une réduction de la hausse de la masse salariale dans le secteur public. Le déficit budgétaire s'est également comprimé au Maroc, baissant de -4,0% en 2016, à -3,5% du PIB en 2017, du fait d'une amélioration des recettes fiscales, en hausse de 5,6% par rapport à 2016, et de la maîtrise de certaines dépenses ordinaires, avec une hausse contenue à 1,6% par rapport à 2016. En Tunisie, malgré une hausse de 13,3% des recettes en 2017, le déficit budgétaire est demeuré à -6,1% du PIB. Les dépenses de l'Etat ont en effet enregistré une hausse de 17%, contre 9,1% en 2016, en raison notamment de la poursuite de la hausse des dépenses de fonctionnement.

Au Soudan, le déficit budgétaire s'est légèrement creusé (-1,8% en 2017, contre -1,5% en 2016) en raison d'une baisse des revenus tirés du pétrole, et un maintien du niveau des dépenses publiques.

3.3 Inflation

L'inflation régionale s'est élevée à 15,9% en 2017, contre 9,8% en 2016 (Tableau n°3). Cette hausse est due à un accroissement de l'inflation en Egypte, en Libye, au Soudan et en Tunisie. En Egypte, l'inflation est passé de 14,0% en 2016 à 29,8% en 2017, reflétant la dévaluation de la livre égyptienne, la hausse de la TVA, ainsi que la hausse des prix de l'énergie. En Libye, l'inflation est passée de 25,9% en 2016 à 28,5% en 2017, en raison de la poursuite de la réduction des subventions alimentaires. Au Soudan, l'inflation a enregistré une hausse significative, passant de 17,8% en 2016 à 25,1% en 2017, du fait de la dépréciation du taux de change sur le marché parallèle, de son incidence sur les prix des importations, et de la monétisation du déficit budgétaire. En Tunisie, l'inflation est passée de 3,7% en 2016 à 5,3% en 2017, avec une hausse qui a touché l'ensemble des produits, alimentée notamment par la dépréciation du Dinar.

Tableau 3 : Taux d'inflation annuel (%)

	2013	2014	2015	2016	2017
Algérie	3,3	2,9	4,8	6,4	5,6
Egypte	6,9	8,2	11,4	14	29,8
Libye	2,6	2,4	9,8	25,9	28,5
Maroc	1,9	0,4	1,6	1,6	0,7
Mauritanie	4,1	3,5	0,5	2,8	1,2
Soudan	36,5	36,9	16,9	17,8	25,1
Tunisie	5,8	4,9	4,9	3,7	5,3
Afrique du Nord	7,4	7,4	7,8	9,8	15,9
Afrique	7,1	6,9	6,9	12,0	13,4

Source : Données des administrations nationales, UNDESA, calculs CEA à partir des données nationales.

Il faut enfin noter une réduction de l'inflation au Maroc, avec une hausse de 0,7% en 2017, contre 1,6% en 2016, avec un ralentissement de l'inflation des produits alimentaires (+0,1% en 2017 contre +2,7% en 2016) et une accélération de l'inflation des produits non alimentaires (+1,4% en 2017 contre +0,7% en 2016). En Algérie, le taux d'inflation demeure élevé, à 5,6%, mais en ralentissement par rapport à 2016 (6,4%). A court terme, il semble que l'inflation ne suit pas l'évolution de la masse monétaire. D'autres facteurs, comme le fonctionnement imparfait du marché des biens, semblent déterminer l'évolution des prix. Enfin, il faut noter que le financement non – conventionnel n'a pas eu d'effet sur l'inflation, car les dépenses publiques n'ont pas augmenté.

3.4 Compte courant

Les pays de la sous-région demeurent structurellement dans une position de déficit extérieur (hors exportations hydrocarbures).

Le déficit du compte courant s'est réduit en 2017 à -5,9% du PIB, contre -9,7% en 2016 (Tableau 4). Cette amélioration est due essentiellement à une réduction du déficit courant en Algérie et en Libye. En Algérie, le déficit du compte courant est passé de -16,6% du PIB en 2016 à -6,6% en 2017. Malgré la baisse en volume de -2,88% des exportations d'hydrocarbures

en 2017, la hausse des prix du pétrole a permis une amélioration de 18,42% des exportations d'hydrocarbures en valeur. Les exportations hors hydrocarbures ont, quant à elles, stagné en 2017, à 1,37 milliards de dollars. La baisse des importations entamée en 2015 s'est ralentie en 2017. Les importations se sont élevées à 48,7 milliards de dollars, contre 49,4 milliards en 2016. La baisse des importations est essentiellement due à une réduction des dépenses publiques d'équipements et aux mesures de restriction des importations prises par le Gouvernement. En ce qui concerne la Libye, le solde du compte courant est passé d'un déficit de -48,1% du PIB en 2016, à un excédent de 2,2% en 2017. Cette évolution est due à la reprise des exportations de pétrole, avec une hausse estimée à 83% en 2017.

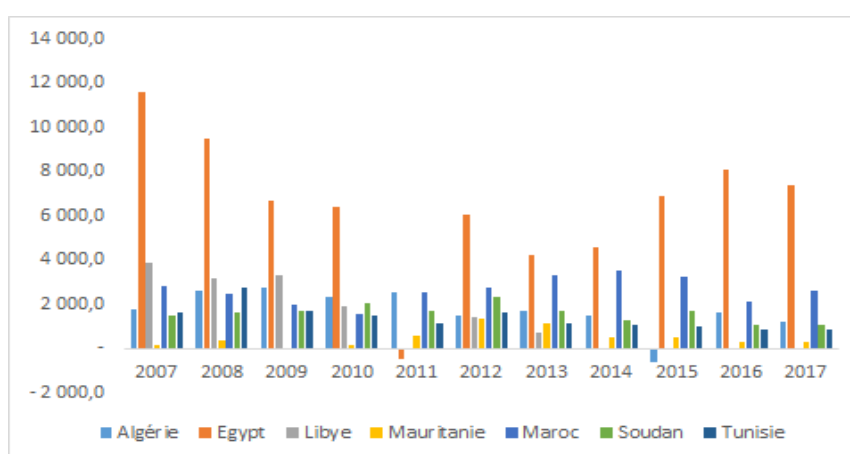
Tableau 4 : Solde du compte courant en % du PIB, Afrique du Nord

	2013	2014	2015	2016	2017
Algérie	5,8	0,6	-4,4	-16,6	-6,6
Egypte	-3,7	-0,9	-3,6	-5,9	-6,6
Libye	29,1	13,5	-27,8	-41,8	2,2
Maroc	-11,2	-9,3	-7,1	-2,5	-3,6
Mauritanie	-23,4	-23	-27,8	-20	-10,9
Soudan	-10,3	-8,1	-5,6	-4,27	-4,1
Tunisie	-8,3	-8,4	-9,1	-8,8	-10,2
Afrique du Nord	-2,3	-2,7	-6,0	-9,7	-5,9
Afrique	-2,5	-4,7	-6,9	-5,6	-4,5

Source : Données des administrations nationales, UNDESA, calculs CEA à partir des données nationales.

Le flux entrant d'Investissements Directs Étrangers (IDE) a atteint 13 520,6 millions de dollars en 2017 (Graphie 4). Le flux moyen d'IDE s'est réduit après 2011, passant d'une moyenne de 19 949,6 millions de dollars entre 2007 et 2011 à une moyenne 13 970 millions de dollars durant la période 2012 - 2017. Cela est essentiellement dû à la baisse des IDE en Libye.

Graphique 4 : Flux entrant d'IDE, 2007 - 2017 (Millions USD)



Source : CNUCED.

Il faut noter que trois pays de la sous-région (Egypte, Maroc et Algérie) figurent parmi les 10 premiers pays receveurs d'IDE en Afrique (Tableau 5). Ces trois pays représentent 83,15% des IDE reçus par l'Afrique du Nord en 2017.

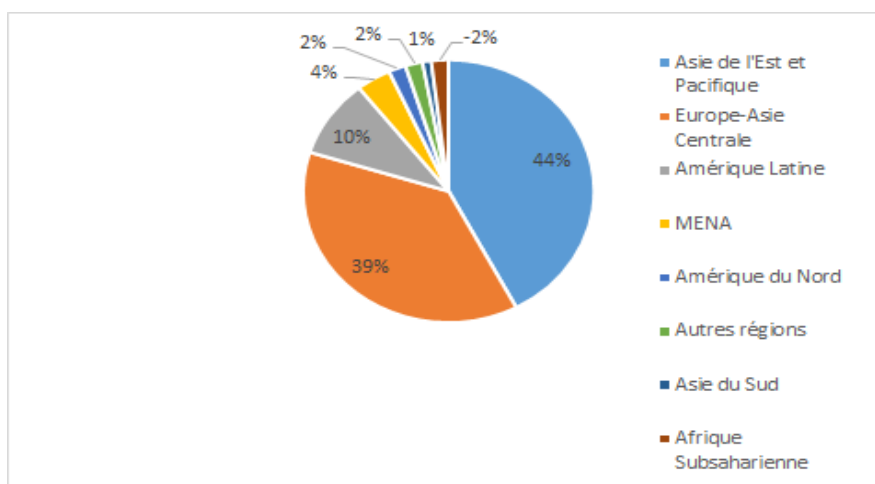
Tableau 5 : 10 premiers pays receveurs d'IDE en Afrique en 2017 Millions USD)

Egypte	7391,7
Ethiopie	3586,4
Nigéria	3503
Ghana	3255,0
Maroc	2651,0
Mozambique	2293,1
Gabon	1498,0
République Démocratique du Congo	1340,2
Afrique du Sud	1324,7
Algérie	1203,0

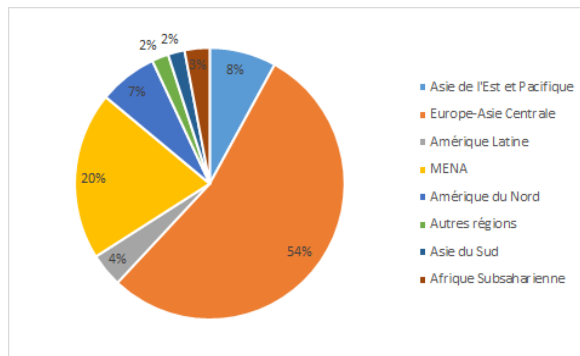
Source : CEA.

En 2017, la balance commerciale de la sous-région s'est élevée à -76,5 milliards de dollars, soit -10,15% du PIB. L'Asie de l'Est et du Sud ainsi que l'Europe – Asie centrale représentaient respectivement 53% et 39% du déficit commercial de la sous-région (Graphique 5). L'Afrique du Nord est en situation de déficit commercial avec l'ensemble des régions, excepté l'Afrique Subsaharienne, avec un excédent de 1,04 milliards de dollars. A noter que l'Afrique Subsaharienne ne représente respectivement que 1% des importations et 4% des exportations de l'Afrique du Nord.

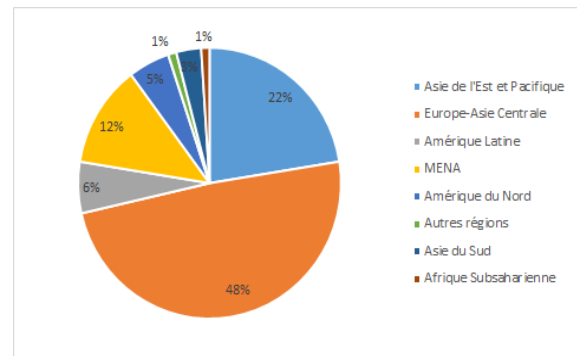
Graphique 5: Répartition du déficit commercial de l'Afrique du Nord par zone géographique, 2017.



Source : COMTRADE

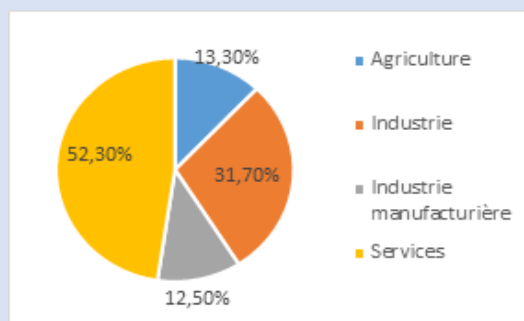
Graphique 6 : répartition régionale des exportations de l'Afrique du Nord, 2017

Source : COMTRADE.

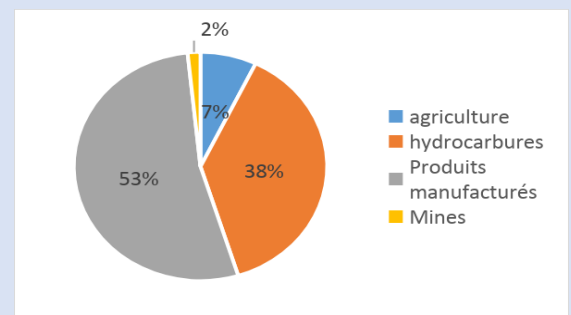
Graphique 7 : répartition régionale des importations de l'Afrique du Nord, 2017

Source : COMTRADE.

En termes de structure, l'industrie manufacturière représente 12,5% du PIB de la sous-région, et 53% de ses exportations (Graphique 9). Les hydrocarbures et mines représentent quant à eux 31,7% du PIB et 38% des exportations de la sous-région (Graphique 8). Il faut toutefois noter des disparités importantes entre pays. Si l'industrie manufacturière, hors hydrocarbures, représente seulement 5% des exportations Algériennes, sa part est de 90,6% en Tunisie, 78% au Maroc et 77,3% en Égypte.

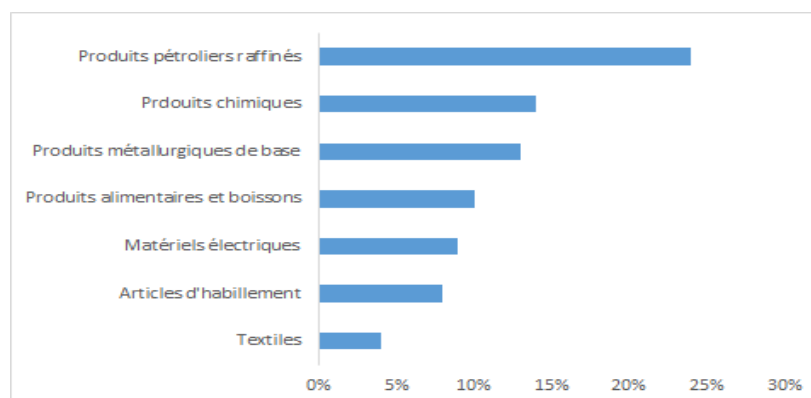
Graphique 8 : Structure du PIB, 2016.

Source : CEA

Graphique 9 : Répartition sectorielle des exportations, 2017.

Source : COMTRADE

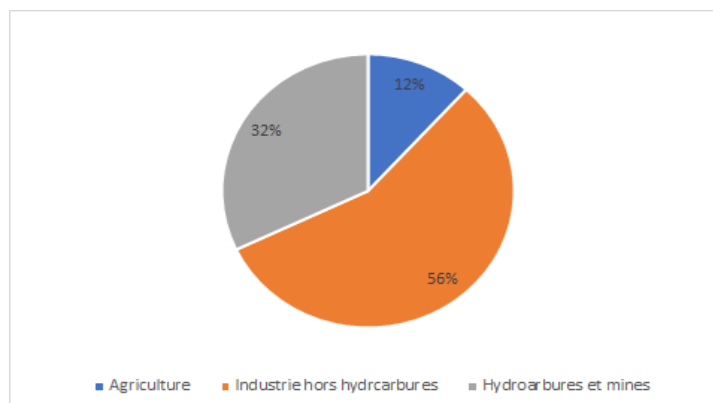
L'examen de la structure des exportations de produits manufacturés révèle que 7 catégories de produits représentent 81% des exportations de la sous-région (Graphique 10).

Graphique 10 : Principaux produits exportés, 2017

Source : COMTRADE.

En termes de commerce intrarégional, l'industrie hors hydrocarbures représente 56% des exportations intrarégionales de l'Afrique du Nord (Graphique 11).

Graphique 11 : répartition sectorielle des exportations intra-Afrique du Nord



Source : COMTRADE.

4. Le développement social et humain en Afrique du Nord

4.1 Mise en œuvre des Agendas 2030 et 2063

Tous les pays d'Afrique du Nord ont commencé le processus d'appropriation et de mise en œuvre de l'Agenda 2030 (Nations Unies) et de l'Agenda 2063 (Union Africaine) qui constituent désormais les principales feuilles de route pour le développement durable et la transformation structurelle du continent. Ils utilisent leurs stratégies nationales de croissance et de développement pour les opérationnaliser sur le terrain : en Algérie, le modèle de croissance économique 2016-2030. En Egypte, la stratégie pour un développement durable (Vision de l'Egypte 2030). En Libye, le plan national de développement de l'énergie renouvelable 2013-2025. En Mauritanie, la stratégie de croissance accélérée et de prospérité partagée 2016-2030. Au Maroc, la Stratégie nationale de développement durable 2016-2030. Au Soudan, le 3^{ème} plan de développement 2017-2020 tiré de la stratégie nationale 2007-2030 et enfin en Tunisie, le plan de développement quinquennal 2016-2020.

Les pays ont engagé un travail d'évaluation de leurs systèmes statistiques nationaux au regard des besoins pour le suivi des ODD. Le constat effectué à ce niveau est que certains indicateurs de développement durable (éducation, santé, pauvreté, etc.) sont disponibles et régulièrement produits par les instituts nationaux de statistique alors que d'autres restent à développer comme par exemple les objectifs liés à la gouvernance et à l'environnement.

Le Forum politique de haut niveau pour le développement durable (FPHN), qui est la plate-forme centrale des Nations unies pour le suivi et l'examen de l'Agenda 2030, se réunit tous les ans et permet des revues nationales volontaires de différents pays et des revues thématiques des progrès réalisés sur les ODD. Dans le cadre de ce processus, trois pays membres ont présenté leur rapport national : l'Egypte (2016 et 2018), le Maroc (2016) et le Soudan (2018). L'Algérie, la Mauritanie et la Tunisie se sont portés volontaires pour présenter leur rapport lors du FPHN de 2019.

4.2 Les tendances démographiques

Les pays d'Afrique du Nord ont réalisé des progrès notables en termes d'amélioration des conditions de vie de la population notamment grâce aux efforts réalisés pour un meilleur accès aux services de santé, à l'eau, à l'électricité et au logement. Ces investissements dans le développement humain ont permis une réduction du taux brut de mortalité ainsi qu'un allongement de l'espérance de vie à la naissance. Néanmoins cette transition démographique n'est pas au même niveau selon les pays : l'Algérie, l'Egypte, la Libye, le Maroc et la Tunisie sont en cours d'achèvement de leur transition alors que la Mauritanie et le Soudan ont encore une croissance démographique relativement forte.

Tableau 6 : Les indicateurs démographiques

	Croissance démographique (%)	Nombre d'enfants par femme (moyenne)	Taux brut de mortalité (Nb de décès /1000)	L'espérance de vie (Nb d'années de vie)
Algérie	1,92	2,93	5,1	74,42
Egypte	2,18	3,38	6,2	70,84
Libye	0,04	2,53	5,3	71,45
Maroc	1,37	2,56	5,7	73,61
Mauritanie	2,49	4,69	8,1	62,78
Soudan	2,21	4,46	7,9	63,08
Tunisie	1,12	2,16	6,6	74,60

Sources : CEA : Profil pays, Office National des Statistiques, Division de la population des Nations Unies : (2013/2015).

4.3 Le développement humain

Le tableau 7 montre que l'Algérie est la mieux classée parmi les pays d'Afrique du Nord en matière de développement humain. Avec un IDH de 0,754, le pays est classé au quatre-vingt-cinquième rang. Elle est suivie par la Tunisie, au quatre-vingt-quinzième rang, avec un indice de 0,735. Viennent ensuite la Libye avec un indice de 0,706 (au cent-huitième rang), l'Égypte, au cent-quinzième rang avec un indice de 0,696, suivi par le Maroc au cent-vingt troisième rang avec un indice de 0,667. La Mauritanie avec un IDH de 0,520 se positionne à la cent-cinquante-neuvième place, et le Soudan au cent-soixante-septième rang mondial avec un indice de 0,502.

Tableau 7 : Évolution de l'Indice de développement humain (IDH)

	Rang mondial 2012	Rang Mondial 2017	IDH 2012	IDH 2017	Evolution de l'IDH entre 2012 et 2017
Algérie	93	85	0.713	0.754	5,75%
Égypte	112	115	0.662	0.696	5,14%
Libye	64	108	0.769	0.706	-8,19%
Maroc	130	123	0.591	0.667	12,86%
Mauritanie	155	159	0.467	0.520	11,35%
Soudan	171	167	0.414	0.502	21,2%
Tunisie	94	95	0.712	0.735	3,23%

Source: UNDP, Human Development Indices and Indicators 2018 Statistical Update.

Le tableau 7 indique qu'entre 2012 et 2017, les pays qui ont le mieux progressé sont le Soudan (20.29%), le Maroc (12.86%) et la Mauritanie (11.35%). Les pays comme la Tunisie, l'Égypte et la Libye, qui ont connu à partir de 2011 des troubles profonds, ont vu un ralentissement de leur niveau de développement humain, ce qui a détérioré leur position au niveau mondial. La Libye qui était la mieux classée durant la première décennie des années 2000, a connu un recul important dans le développement humain. ce constat montre que les progrès ne sont ni linéaires ni garantis et que les crises peuvent inverser les tendances.

4.4 L'Indice d'inégalités de genre (IIG)

Réduire les inégalités liées au sexe constitue l'un des défis majeurs de la sous-région. En effet, même si des avancées considérables ont été achevées en matière d'éducation des filles et des femmes, ces dernières souffrent encore d'une inégalité de traitement quand il s'agit de santé, d'emploi et de participation à la prise de décision.

Tableau 8 : Indice d'inégalités de genre (IIG)

	IIG	Rang mondial
Algérie	0,442	100
Égypte	0,449	101
Lybie	0,170	38
Maroc	0,482	119
Mauritanie	0,617	147
Soudan	0,564	139
Tunisie	0,298	63

Source : Rapport du Développement Humain 2018, PNUD.

Les principaux indicateurs qui font que l'IIG reflète des inégalités importantes sont la mortalité maternelle, les sièges détenus par les femmes dans les parlements nationaux et enfin la part des femmes dans la population active.

L'indice des inégalités de genre (IIG) traduit le désavantage d'un sexe par rapport à l'autre dans les trois dimensions considérées, à savoir :

La santé reproductive, estimée à partir du taux de mortalité maternelle et du taux de fécondité chez les adolescentes ;

L'autonomisation estimée à partir de la proportion des sièges parlementaires détenus par des femmes et le niveau d'instruction atteint dans l'enseignement secondaire et supérieur ;

Le marché de l'emploi, estimé à partir des taux de participation et d'activité des femmes et des hommes sur marché de travail

Il va de 0 (quand les femmes et les hommes sont à égalité) à 1 (quand les femmes sont moins bien traitées dans l'ensemble des dimensions mesurées). Pour la sous-région, les estimations de l'IIG varient énormément d'un pays à l'autre. Le Tableau 8 montre que c'est en Libye (38ème position mondiale) et en Tunisie (63ème position mondiale) que les inégalités liées au sexe sont les moins importantes et c'est en Mauritanie, qu'elles sont les plus importantes (147ème position mondiale).

4.5 La tendance de la pauvreté

Il est indéniable que la pauvreté en Afrique du nord a sensiblement reculé (ref. Tableau 8). Elle se présente néanmoins de façon différenciée selon les pays et au sein du même pays (selon le sexe, l'âge ou la région). En effet, si la pauvreté a reculé en termes de nombre de personnes touchées notamment par la pauvreté extrême, la question des inégalités face à ce problème reste encore préoccupante.

Tableau 9 : Évolution de la pauvreté

	Taux de la pauvreté relative	Taux de la pauvreté relative
Algérie	14,1% (1995)	5,5% (2011)
Égypte	37,3% (1996)	27,8% (2016)
Libye	1,4% (2009)	N/A
Maroc	15,3 (2001)	4,8% (2014)
Mauritanie	51% (2000)	31 % (2014)
Soudan	46,5% (2000)	36,1% (2014)
Tunisie	25,4% (2000)	15,2% (2015)

Sources : CEA : Profil pays, Office National des Statistiques, Bureau-pays du PNUD.

Tous les pays membres ont des politiques sociales de lutte contre la pauvreté, principalement basées sur des systèmes de subventions généralisées des prix à la consommation, des transferts sociaux et un accès gratuit aux services de bases tels que l'éducation et la santé. Ces politiques, focalisées sur l'investissement dans le développement du capital humain, qui ont contribué à réduire la pauvreté, à contenir relativement la pression sociale, sont de plus en plus difficiles à maintenir financièrement car très coûteuses pour les pays, sans pour autant être efficaces du fait de leur caractère généralisé. Ce sont en général ceux qui consomment le plus qui proportionnellement en bénéficient davantage. Pour cette raison les pays ont entamé une réforme de leurs outils et mécanismes de subvention et de transferts sociaux. Ils envisagent de remplacer à terme le système actuel de subventions généralisées par un système de ciblage permettant un transfert direct sous la forme de versement en liquide ou encore des prix subventionnés en faveur des foyers les plus nécessiteux.

En Algérie, les données officielles concernant la pauvreté datent de 2011. Les estimations pour la pauvreté relative sont passées de 14,1% en 1995 à 5,5% en 2011, de la population. La pauvreté extrême est quasiment insignifiante (0,4 %). Le ralentissement de l'économie que le pays traverse actuellement, dû à la baisse des revenus issus des hydrocarbures, combiné à un manque persistant d'emplois, aux réformes du système des subventions sociales prévues pour 2019 et 2020 et aux tensions inflationnistes, suscite des inquiétudes particulières concernant le nombre de ménages en situation de vulnérabilité et la hausse du taux de pauvreté dans le pays dans les années à venir. Il faut souligner également l'importance des disparités régionales de la pauvreté : le double du taux national dans la région du Sahara et le triple dans les Hauts Plateaux. Selon les estimations de 2011, l'inégalité des revenus telle que mesurée par le coefficient de Gini, était de 27,7 %. Au cours de la même année 2011, la dépense globale des ménages algériens était estimée à 4.489,5 milliards de DA avec 3194,1 milliards de DA dans l'urbain, soit 71% de la dépense globale contre seulement 1295,4 milliards de DA dans le rural, soit moins de 30%.

Le ralentissement économique, dû à la baisse des revenus issus des hydrocarbures entamée depuis 2014 a eu un impact sur la politique sociale du pays qui éprouve de plus en plus de difficultés à continuer sa politique de subvention généralisée des prix à la consommation, d'augmentation des salaires et des transferts sociaux. Selon la loi de finances 2017, les subventions et transferts sociaux, correspondaient à près de 24 % du budget. A partir de 2019, le gouvernement prévoit « une adaptation progressive » des subventions et transferts sociaux « à travers un ciblage précis » qui nécessite des données régulièrement actualisées sur les dépenses de consommation de la population. En 2016, le gouvernement a pris des mesures pour augmenter le prix de l'essence et d'autres produits énergétiques pour la première fois depuis 2005.

En Egypte, la proportion de personnes vivant dans la pauvreté relative a baissé de 37,3% (1996) à 27,8% (2016), en nette augmentation depuis les années 2005 où le taux était de 16,7%. Ceci est principalement dû au ralentissement très sensible de la croissance économique depuis la révolution de 2011. La pauvreté est plus répandue dans les zones rurales (par exemple Haute-Égypte), qui regroupent les trois quarts de la population pauvre. Ceci est largement attribué au manque d'infrastructures publiques adéquates, à l'insuffisance des opportunités d'emploi et à la faiblesse des investissements en capital humain, ainsi qu'à l'inefficacité relative du système des transferts sociaux. Néanmoins le déroulement progressif de programmes de subventions comme Takaful et Karama pour mieux atteindre les populations pauvres, ainsi que les programmes ciblés sur le plan géographique comme le « Développement économique pour une croissance durable et inclusive en Haute-Égypte » ou encore les efforts déployés pour mettre en œuvre les engagements prévus par la Constitution d'accroître les dépenses de santé et d'éducation, sont susceptibles de réduire la pauvreté à l'avenir.

La politique de protection et d'assistance sociale en Egypte se compose de plusieurs éléments tels que les subventions, les transferts monétaires directs ainsi que des programmes générateurs de revenus qui permettent au pays de lutter contre la pauvreté et l'érosion du pouvoir d'achat de la population. C'est une politique très importante pour la population qui est néanmoins coûteuse pour le pays puisqu'elle englutit près de 25% des dépenses publiques et s'élève à 13% du PIB. A ce titre, le gouvernement égyptien s'est engagé dans une réforme de son système de subventions avec l'objectif de réduire le montant total des subventions pour les produits pétroliers à l'horizon 2019, à 110 milliards livres égyptiennes (6,09 milliards de dollars) contre 145 milliards livres égyptiennes (8,02 milliards de dollars) en 2016.

La Libye, avant la guerre civile, avait pratiquement éradiqué la pauvreté (1,4% de la population) et occupait la 64^{ème} position mondiale et la 2^{ème} position sur le continent en

¹ Les résultats de l'Enquête nationale sur les dépenses de consommation et le niveau de vie des ménages de 2011.

termes d'Indice du développement humain (IDH). L'enlèvement du pays, depuis 2011, dans une guerre civile et des divisions politiques interminables, la situation précaire en termes de gestion des revenus pétroliers et la chute des réserves de change, le manque de fonds disponibles pour maintenir son système de subventions très avantageux, la destruction en grande partie de ces infrastructures et des services de base, ont conduit à une dégradation significative des conditions socioéconomiques et des conditions de vie de la population.

La suppression des subventions directes aux approvisionnements alimentaires a entraîné une baisse des dépenses de subventions de 25,4%. Le pouvoir d'achat a diminué subséquemment et s'est davantage érodé par une augmentation considérable de l'inflation qui a atteint un niveau sans précédent de 31,1% au deuxième trimestre de 2017.

Au Maroc, les efforts consentis ont permis de baisser le taux de pauvreté à moins de 5% de la population, soit 1,6 millions d'individus. En 2014, la pauvreté monétaire apparaît d'abord comme une pauvreté rurale, puisque la répartition par milieu montre que 79,4% des pauvres vivent dans les zones rurales. L'incidence de la pauvreté y est plus élevée qu'en milieu urbain, 9,5% contre 1,6% respectivement. Néanmoins, l'analyse de la pauvreté par région indique d'importantes disparités géographiques. A ce titre, la région du Draa-Tafilalet, avec un taux de pauvreté de 14,6%, arrive en tête des régions les plus pauvres, contre seulement 2% pour la région de Casablanca-Settat. Six des 16 régions du pays regroupent 74% de l'ensemble de la population pauvre.

Au Maroc également, le système des subventions (sur les produits alimentaires et pétroliers) bien qu'il permette de maintenir le pouvoir d'achat de la population, constitue une charge très lourde pour l'état. Les dépenses liées à ces subventions avaient atteint 53 milliards de dirhams en 2012, soit 18% du total des dépenses publiques, ce qui a poussé le gouvernement, à partir de 2013, à s'engager sur la voie de la réforme de la Caisse de Compensation, l'organisme en charge de la gestion et de la distribution des subventions. Cette réforme a abouti en 2015 à la suppression des subventions sur les produits pétroliers dont les prix sont désormais fixés par le marché. Néanmoins, le gouvernement continue de subventionner le gaz butane et le sucre pour la consommation des ménages et le budget alloué à ces produits reste encore lourd, près de 15 milliards de dirhams en 2017, soit 7% des dépenses publiques totales.

En Mauritanie, le taux de pauvreté a également diminué, passant de 51% en 2000 à 42% en 2008, puis à 31% en 2014. Cette réduction, accélérée entre 2008 et 2014, a été accompagnée, pour la première fois par la baisse du nombre de pauvres qui est passé de 1,4 millions à moins de 1,1 millions sur la même période. L'extrême pauvreté, quant à elle, s'est réduite, passant de 29,2 % en 2000, à 25,9 % en 2008 et à 16,6% en 2014. Ces chiffres positifs cachent en revanche des disparités spatiales importantes : 49% au Tagant et au Guidimagha contre 14% à Nouakchott et Nouadhibou, mais également des disparités socioéconomiques : 59,6% chez les agriculteurs et 41,8% chez les éleveurs. Par ailleurs selon les données de l'EPCV 2014, l'évolution de l'inégalité au sein des pauvres, montrent que sa profondeur a baissé de 17% en 2000, à 14,5% en 2008 et à 9,4% en 2014. La sévérité de la pauvreté a eu une évolution stable en se maintenant à 6,9% entre 2004 et 2008 et 4,1% en 2014.

En Mauritanie, la protection sociale a connu au cours des cinq dernières années une évolution institutionnelle favorable à travers l'adoption en 2013 de la Stratégie Nationale de Protection Sociale (SNPS) et son opérationnalisation, notamment à travers des actions telles que la mise en œuvre du programme EMEL qui comporte deux volets de nature à lutter, d'une part contre la pauvreté à travers le sauvetage du cheptel et, d'autre part, à garantir la disponibilité des produits de première nécessité en faveur des populations nécessiteuses, contribuant à mitiger l'impact sur l'état nutritionnel et de santé des enfants. Il faut compter également le programme de Cantines scolaires, et la mise en place de fonds (cash transfert) pour la prise en charge et l'appui aux malades indigents vivant avec des maladies chroniques. Néanmoins, ces efforts restent fragmentés et éparpillés et se sont heurtés à plusieurs contraintes,

dont en particulier la faiblesse relative de la couverture, l'insuffisance et l'inefficacité de la coordination, le manque d'équilibre entre l'offre et la demande pour les services sociaux, le manque de moyens financiers et de capacités techniques.

Au Soudan, la situation de la pauvreté s'est notablement améliorée en passant, au niveau national de 46,5% en 2000 à 36,1%² en 2014. Un quart de la population (25,2%) vit encore dans la pauvreté extrême et les inégalités entre les différentes régions, par exemple entre la capitale Khartoum (avec un quart de la population considérée comme pauvre) et le nord du Darfour (dont deux tiers des habitants sont considérés comme pauvres) reflètent un véritable problème dans la répartition des bénéfices de la croissance et des ressources pétrolières. Il faut noter également que les deux régions de Kordofan et du Darfour qui représentent 34% de la population, constituent les régions les plus pauvres du pays et sont considérées comme régions prioritaires en termes d'interventions du gouvernement.

Afin d'aider les familles les plus pauvres, le gouvernement soudanais a mis en place un certain nombre de mécanismes tels que le Programme de transfert monétaires direct aux ménages les plus pauvres ; le fonds national d'assurance maladie qui prend en charge la santé des ménages pauvres qui ne peuvent pas payer leur contribution au système ; une bourse de soutien aux étudiants issus des ménages pauvres afin de poursuivre l'enseignement universitaire ; le fonds d'autonomisation des femmes rurales qui gère des programmes de microfinance et de renforcement des capacités destinés aux femmes des zones rurales défavorisées.

Néanmoins, un certain nombre d'actions prises par le gouvernement, telles que la réduction drastique des subventions de produits pétroliers et l'augmentation progressive du prix de l'électricité, ont eu une incidence négative sur le pouvoir d'achat de la population. En 2016, dès l'annonce de la suppression partielle des subventions, les prix du diesel, de l'essence et du gaz de cuisson ont augmenté respectivement de 65%, 68% et 67%, ce qui a provoqué des tensions sociales dans le pays.

En Tunisie, la dernière enquête de 2015, relative aux dépenses et consommation des ménages, établit que le taux de pauvreté nationale se situe à 15,2% avec un taux de 10,1% dans les circonscriptions municipales (les villes) et un taux de 26% en milieu rural. La pauvreté extrême touche près de 3% de la population nationale avec une nette différence entre milieu urbain (1,2%) et rural (6,6%). Les inégalités entre les régions riches, souvent métropolitaines et qui concentrent les activités économiques et les régions pauvres, en général périphériques et rurales constituent un grand problème qui mine les progrès sociaux en Tunisie.

Le principal instrument permettant de maintenir le niveau de vie de la population est le programme de subvention qui englobe principalement trois instruments qui pèsent lourd sur les dépenses de l'état: (i) La Caisse Générale de Compensation qui permet de subventionner les produits alimentaires de base tels que le blé, l'huile et le lait; (ii) La subvention de l'énergie qui couvre les différentes formes du carburant et l'électricité³; (iii) La subvention aux transports notamment pour la prise en charge par l'état des frais de transport entre les sites de production dans les régions enclavées et les ports. Les dépenses de subvention pour 2017 sont estimées à 3,5 milliards de dinars dont 1,5 milliards pour la subvention des produits de base, 1,55 milliards pour les carburants et 450 millions pour le transport.

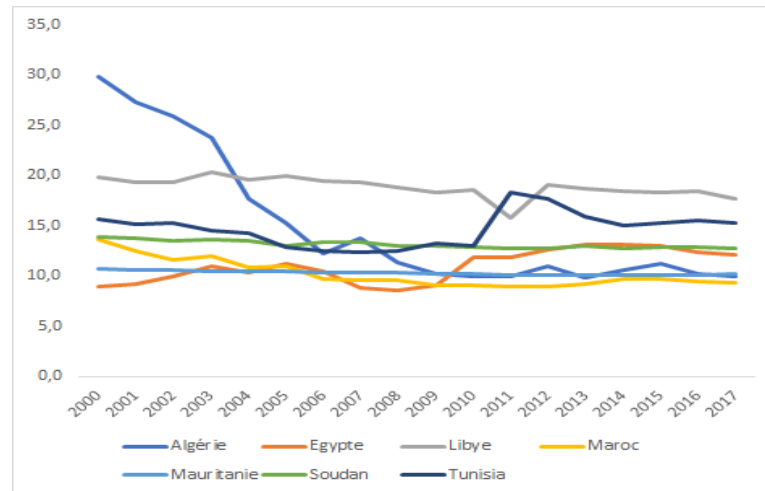
² L'enquête budget de consommation des ménages de 2014.

³ Depuis 2016, l'état a mis en place un mécanisme d'ajustement automatique tous les 3 mois des prix nationaux aux prix internationaux des carburants afin que les prix pratiqués à la pompe, reflètent davantage les fluctuations des prix internationaux.

4.6 Les tendances de l'emploi

Sur le front de l'emploi, le taux de chômage de la sous-région demeure élevé, atteignant 12,5% en 2017 (Graphique 3). La création d'emplois est relativement dynamique, avec une croissance moyenne de 2,6 % sur la période 1990 – 2015, cependant la croissance de la population est demeurée à un niveau élevé de 2,47% durant la même période.

Graphique 12 : Taux de chômage (%)



Source : BIT.

La problématique de l'emploi est primordiale dans les pays de l'Afrique du Nord. Plus particulièrement, le taux de chômage des jeunes et des femmes reste une question clé dans les politiques de développement des pays de la sous-région.

En Algérie, le taux de chômage a augmenté, passant de 10,5% en septembre 2016 à 12,3% en avril 2017 (ONS, 2017), soit de 1,8 point. Ces données cachent de grandes différences selon les catégories de population. Le taux de chômage des jeunes âgés de 15 à 24 ans a atteint environ 29%. Selon les chiffres d'avril 2017, le taux parmi les jeunes non qualifiés était de 10%, 14,8% parmi les titulaires d'un diplôme de formation professionnelle et 17,6% parmi les titulaires d'un diplôme d'études supérieures. Le taux de chômage est plus faible chez les personnes peu éduquées et augmente en fonction du niveau d'instruction, pour atteindre 15,4% chez celles ayant un niveau d'instruction supérieur (ONS). Quatre facteurs semblent déterminer le profil des chômeurs en Algérie : être jeune, femme, universitaire et urbain. Certaines réformes ont été entreprises pour améliorer la qualité du système éducatif, mais cela n'a pas encore eu d'effet sur l'amélioration de l'employabilité des étudiants quittant le système.

L'Etat algérien mise sur le nouveau modèle de croissance économique (2016-2030) afin de promouvoir l'emploi, surtout des jeunes, en diversifiant l'économie du pays pour atténuer la dépendance vis-à-vis du secteur des hydrocarbures. Le programme de ce nouveau modèle de croissance, dont la première phase s'étend sur la période 2016-2019, aura pour objectif de favoriser plusieurs filières industrielles et d'amorcer la relance et l'intégration des industries. Le pays a pour objectif également de développer l'investissement privé afin de le substituer aux investissements publics.

En Égypte, le taux de chômage est structurellement élevé, mais en légère baisse depuis 2016. Il est passé de 12,4% au dernier trimestre de 2016 à 12,0% au deuxième trimestre de 2017 et se situe à 9,9% au deuxième trimestre de 2018. Le taux de chômage dans les zones urbaines représentait 11,9% de la population active urbaine totale au deuxième trimestre 2018, contre 13,6% au deuxième trimestre 2017. Parallèlement, le taux de chômage dans les zones rurales a atteint 8,5% de la main-d'œuvre rurale totale, contre 10,7% au deuxième trimestre 2017.

Le chômage des jeunes reste une préoccupation majeure pour le gouvernement. Il a augmenté de 50% au cours de la dernière décennie, passant de 28% en 2000-2002 à 42% en 2012-2014, en raison notamment de la faiblesse des perspectives économiques. Des progrès significatifs ont été accomplis dans l'augmentation du taux de scolarisation, y compris chez les filles, mais le taux de chômage est plus élevé avec le niveau d'instruction. Cela peut témoigner d'une inadéquation entre les besoins des entreprises et le système d'éducation et de formation (y compris l'enseignement technique et professionnel).

La situation précaire en matière de sécurité et les divisions politiques ont conduit la Libye à connaître une dégradation importante de sa situation socio-économique. Le chômage continue à être un défi majeur dans l'économie libyenne, fortement dépendante du secteur des hydrocarbures. La reprise économique, après la révolution, a également été principalement basée sur la croissance du secteur de l'énergie à forte intensité en capital, ne répondant pas aux besoins d'emploi, avec un taux de chômage estimé à 15% (50% chez les jeunes de 50%). La situation politique et sécuritaire instable du pays en 2013 a empêché l'émergence d'un nouveau cadre de croissance et de développement, qui pourrait viser la diversification économique, la création d'emplois productifs et un programme de développement inclusif. Les statistiques n'ont pas été officiellement mises à jour depuis la révolution et aucune enquête sur l'emploi n'a été menée dans le pays.

Au Maroc, le taux de chômage est passé, entre le deuxième trimestre de 2017 et la même période de 2018, de 9,3% à 9,1% au niveau national ; de 14% à 13,7% en milieu urbain et de 3,2% à 3% en milieu rural. Les baisses les plus importantes du taux de chômage ont été relevées parmi les jeunes âgés de 15 à 24 ans (-0,5 point) et les personnes ayant un diplôme (-0,4 point). En revanche, les hausses les plus importantes ont été enregistrées parmi les adultes âgés de 25 à 34 ans (+0,3 point) et les jeunes citadins âgés de 15 à 24 ans (+0,2 points). De son côté, la population sous-employée s'est établie à 1 064 000 personnes. Le taux de sous-emploi a baissé de 0,3 point, par rapport au deuxième trimestre de 2017, passant ainsi de 9,9% à 9,6% au niveau national ; de 9,1% à 8,7% en milieu urbain et de 10,8% à 10,6% en milieu rural. Le pays a développé une stratégie nationale pour l'emploi 2015-2025 qui s'appuie sur une nouvelle approche de la politique de l'emploi visant à aller au-delà des traditionnelles politiques actives du marché du travail. Il s'agit de mettre l'emploi au centre de l'action publique, avec une approche transversale intégrant notamment les dimensions économiques, financières, budgétaires et institutionnelles, prenant en compte l'ensemble des déficits d'emplois et des catégories de la population touchées par ces déficits. Le gouvernement a mis également en place des programmes d'emploi ciblant les jeunes : soutien à la création d'entreprises (programme Moukawalati), assistance à la formation professionnelle, un premier contrat d'entrée sur le marché du travail (le programme Idmaj) et le programme Taehil (formation sous contrat).

En Mauritanie, les derniers chiffres officiels sur le chômage datent de l'Enquête Permanente sur les Conditions de Vie des ménages de 2014. Au niveau national, le taux de chômage était estimé à 12,85% et 10,1 % en 2012 (ENRE-SI). Il est surtout un phénomène urbain (17,2 %) plus que rural (6,9 %). Le chômage des femmes (19,28 %) reste plus élevé que celui des hommes (9,92 %). En milieu urbain, le taux de chômage des femmes urbaines, estimé à 24,76 %, est supérieur à celui des hommes (13,7 %). En milieu rural, le constat est semblable avec un taux de chômage des femmes estimé à 11,72 %, contre 4,65 % pour les hommes. En termes d'âge, le chômage touche plus les jeunes (14-34 ans) avec un taux estimé à 21,01 % en 2014 contre 3,44 % pour les personnes âgées entre 35 et 64 ans. Le chômage des jeunes en milieu urbain est encore plus accentué avec un taux de 27,43 % contre 11,32 % en milieu rural.

Sur le plan régional, le chômage des jeunes est plus accentué dans les grands centres urbains tels que Nouadhibou (34,64 %) et Nouakchott (31,62 %). Le chômage des jeunes filles (24,6 %) est plus important que celui des jeunes garçons (19,5 %). Ce taux de chômage, relativement modéré, cache des taux de sous-emploi et de vulnérabilité élevés. La vulnérabilité

de l'emploi concerne 54,62 % en 2014 contre 54,1 % en 2012 et touche paradoxalement les urbains (51,58 %) plus que les ruraux (48,42 %).

Le chômage reste un défi majeur en dépit de la création d'opportunités au cours des dernières années dans le secteur minier et les administrations publiques. La problématique du chômage se pose en termes de qualification et de formation, de régulation du marché de l'emploi, de valorisation du potentiel des grands secteurs générateurs d'emploi et d'appui à l'auto-emploi. La mise en place de la stratégie nationale pour une croissance accélérée et une prospérité partagée (SCAPP) pour 2016-2030 ambitionne de relever tous ces défis et de créer plus de 120 000 emplois en 2016-2020 et à réduire le chômage à moins de 10% d'ici 2030.

Pour le Soudan, il n'existe pas de données récentes sur le marché de l'emploi. Cependant, les estimations du FMI établissent un taux de chômage autour de 19,6 % en 2017, ce taux étant de 22,4 % pour les jeunes de 15 à 24 ans. Le taux de participation au marché du travail montre une grande différence entre les hommes (79 %) et les femmes (20 %). La répartition de la population occupée selon le secteur d'activités montre que 44,6% travaillent dans le secteur agricole (39,8% des hommes contre 60,7% des femmes), 15,32% dans le secteur industriel (15,7 des hommes et seulement 3,8% des femmes) et 40,1% dans le secteur des services (44,5% des hommes et 35,5% des femmes). Les estimations montrent également que le fait d'avoir un emploi ne signifie pas automatiquement que la personne est sortie de la pauvreté. En effet, 30% des personnes qui travaillent au Soudan résident dans des ménages qui, malgré les revenus tirés d'un emploi, sont considérés comme pauvres. Les services publics de l'emploi au Soudan sont confrontés à des problèmes critiques en ce qui concerne leur capacité à soutenir la promotion d'une politique active de l'emploi. Les inefficacités résultent de lacunes tant structurelles que fonctionnelles.

En Tunisie, le taux de chômage reste structurellement élevé. Selon les données publiées par l'Institut National de la Statistique (INS), le taux de chômage a atteint 15,4% au deuxième trimestre de 2018, le même taux enregistré au cours du premier trimestre de la même année. Les chiffres font apparaître des disparités significatives selon l'âge et le sexe. En effet, le taux de chômage des jeunes (16-24) s'élève pour la même période à près de 35 %. Il touche plus d'un jeune actif sur trois. Le chômage touche également près de deux fois plus de femmes (22,7 %) que d'hommes (12,5%). La Tunisie a beaucoup investi dans l'éducation. Cependant, les compétences de la main-d'œuvre sont un sujet de préoccupation majeur dans un pays où les niveaux d'enseignement secondaire sont parmi les plus élevés de la région.

Le gouvernement tunisien compte sur le plan quinquennal de développement 2016-2020 qui prévoit notamment, à la faveur d'une série de réformes, une réduction sensible du taux de chômage de 15,2% à 11%. Ce Plan de développement s'articule autour de cinq axes prioritaires tels que la bonne gouvernance, la réforme de l'administration et lutte contre la corruption, la transition d'une économie à faible coût à un hub économique, le développement humain et l'inclusion sociale, la concrétisation des ambitions des régions et l'économie verte. Ce plan s'appuie également sur de grands projets structurants couvrant toutes les régions, notamment celles de l'intérieur et dans tous les domaines dont l'infrastructure routière, les ports, les chemins de fer express, les zones industrielles, les aéroports, les barrages, l'assainissement des villes.

4.7 La santé

L'évolution de la mortalité infanto-juvénile

L'autre domaine dans lequel tous les pays ont réalisé des efforts importants est le secteur de la santé avec, comme résultats, la baisse du nombre de décès d'enfants âgés de moins de cinq ans. Le tableau 10 montre que ces résultats sont contrastés selon les pays et les baisses sont plus prononcées pour les pays comme le Maroc (27 pour 1000), l'Algérie (25 décès pour 1000), l'Égypte (23 décès pour 1000), la Libye (15 décès pour 1000), et la Tunisie (14 décès pour 1000). La situation reste préoccupante en Mauritanie (81 décès pour 1000 naissances) et

au Soudan (65 décès pour 1000).

Tableau 10 : Nombre de décès d'enfants âgés de moins de cinq ans pour 1000 naissances.

	1990	2016
Algérie	49	25
Égypte	86	23
Libye	43	15
Maroc	80	27
Mauritanie	117	81
Soudan	131	65
Tunisie	57	14

Source : UNICEF rapport 2017 sur la situation des enfants dans le monde.

L'évolution de la mortalité maternelle

La santé maternelle et reproductive reste, malgré les investissements importants effectués dans ce secteur, assez préoccupant. Le tableau 11 montre que les taux de mortalité maternelle restent anormalement élevés pour l'ensemble des pays.

Tableau 11 : Nombre de décès pour 100 000 naissances vivantes

	1995/2000	2010/2015
Algérie	117,1	60,3
Égypte	63,0	45
Libye	43	15
Maroc	47	27,6
Mauritanie	116	118
Soudan	700	216
Tunisie	130	44,8

Source : Rapports d'évaluation nationaux des OMD, Profil de pays de la CEA, données des Bureau nationaux de la Statistique.

4.8 L'éducation

L'éducation constitue un des secteurs prioritaires dans lequel tous les pays de la sous-région ont réalisé des avancées notables notamment, en termes de scolarisation des enfants. Plusieurs pays sont parvenus à la généralisation l'enseignement primaire avec un taux brut de scolarisation (Tableau 12) pour les enfants âgés de six ans dépassant les 100%. Ce taux est de 113,6 %, pour l'Algérie ; de 101,1 % pour l'Égypte ; de 109,3 % pour la Libye ; de 110,2 % pour le Maroc et de 114,7 % pour la Tunisie. La Mauritanie et le Soudan ont également fourni des efforts importants pour améliorer sensiblement le taux brut de scolarisation des enfants qui est passé entre 1990 et 2015, respectivement de de 49 % à 93,8% et de 59% à 73,5 %.

Tableau 12 : Taux brut de scolarisation par pays en % entre 1990 et 2015

	1990	2015
Algérie	92	115,7
Égypte	89,1	103,6
Libye	108,8	109,3
Maroc	67,2	109,3
Mauritanie	48,8	93,8
Soudan	59,7	73,5
Tunisie	114,2	114,3

Source : Données par pays de la Banque Mondiale.

Il faut également noter que les taux de scolarisation s'améliorent dans l'enseignement secondaire et supérieur et que dans ce dernier, les disparités entre les sexes ont pratiquement disparu en Algérie, en Égypte, en Libye, au Maroc et en Tunisie. Pour certaines filières, la proportion des filles a même dépassé celle des garçons. Ces améliorations des taux et de différences entre les sexes sont également constatées en Mauritanie et au Soudan.

Néanmoins ce succès dans l'enseignement en termes d'augmentation de pourcentage de fréquentation cache un problème lié à la qualité de l'enseignement et à l'adéquation avec le marché de travail. Pendant des décennies, le système éducatif dans les pays d'Afrique du Nord a privilégié une approche plus quantitative que qualitative. Le fait est, malgré des études universitaires de plus en plus poussées, les jeunes sont proportionnellement plus confrontés au chômage, ce qui pose le problème de leur employabilité à cause de l'inadéquation entre la formation universitaire et les besoins du marché de travail.

Partant de ce constat tous les pays se sont lancés dans la réforme de leur système éducatif afin de rapprocher l'enseignement de la sphère économique. Ces réformes dans leur ensemble se sont fixées pour objectif d'améliorer la qualité de la formation pour mieux répondre aux besoins du marché de travail en lui fournissant une ressource humaine de meilleure qualité, capable d'innovation et de créativité.

Les universités algériennes ont été réformées sur le modèle des systèmes européen et américain: 3 ans de licence et 2 ans de master. Plusieurs réformes ont façonné l'institution universitaire actuelle. Le grand chantier, lancé en 2004 et connu sous le nom de "réforme du LMD", s'était donné comme priorité de calquer le système éducatif et de formation sur les exigences internationales en matière de qualifications et de compétences. Le plan gouvernemental de 2014-2018 a constitué une base plus récente de la réforme du système d'éducation et de formation, qui a permis d'accroître l'accès et la qualité des modules de formation. Il existe aujourd'hui plus de 1400 centres de formation qui proposent plus de 400 cours visant à élargir l'éventail des compétences pour répondre aux besoins du marché du travail. Dans le cadre du plan 2010-2014, 178 milliards DA (1,9 milliard de dollars) ont été alloués à la formation professionnelle, à la modernisation des infrastructures et à la construction de nouveaux instituts.

En Égypte, la Stratégie de développement durable Vision 2030 compte 12 axes majeurs dont l'éducation avec des réformes en profondeur du secteur dans les programmes d'étude et de formation, dans les méthodes d'enseignement et dans le système d'enseignement supérieur. Les programmes universitaires actuels ne préparent pas adéquatement les jeunes égyptiens à des emplois intéressants et ne répondent pas aux besoins de l'économie et du marché du travail en évolution rapide. Les objectifs visés à travers la vision 2030 sont entre autres :

- Analphabétisme réduit au zéro :
- Etre un des 30 pays ayant le plus grand indice de qualité de l'éducation de base ;

- Un taux net de scolarisation des enfants de 4 à 6 ans qui dépasse les 80%
- Au moins dix universités égyptiennes figurent parmi les 500 meilleures universités du monde ;
- Les universités égyptiennes parmi les 20 meilleurs établissements d'enseignement supérieur qui publient dans des périodiques internationaux ;
- Le pays parmi les 10 premiers pays dans les études mathématiques et scientifiques.

En Libye, les ministères de l'Éducation et de l'Enseignement supérieur et de la Recherche scientifique ont été chargés de préparer et d'exécuter des plans stratégiques pour des objectifs immédiats ou à court terme, à savoir :

- L'entretien des écoles endommagées lors du soulèvement de 2011 et de la guerre civile qui a suivi ;
- L'hébergement d'enfants de familles déplacées dans des écoles situées dans leurs zones de résidence d'origine ;
- Réviser les programmes d'études en particulier pour l'histoire, l'éducation civique et la langue arabe.
- Formuler de nouvelles politiques éducatives et de plans sectoriels de formation professionnelle ;
- Mise en place d'un cadre de régulation pour l'enseignement privé, l'introduction de l'apprentissage en ligne, la formation des enseignants et du développement des capacités institutionnelles.

Au Maroc, parmi les objectifs fixés par le gouvernement et qui constituent les principaux axes d'action de la réforme de l'éducation dans la vision stratégique 2015-2030, il convient de souligner : l'amélioration de la qualité des infrastructures éducatives qui créent un environnement propice au processus d'apprentissage, et le renforcement des compétences pédagogiques du personnel enseignant par la mise en œuvre de programmes de formation (initiale et continue) permettant aux enseignants d'acquérir plus d'expérience et de ressources pour enseigner.

Par ailleurs, la Stratégie nationale pour la formation professionnelle 2021 fait partie des 23 mesures prioritaires pour la réforme du système d'éducation et de formation. Elle a été développée de manière à permettre la participation de toutes les parties prenantes et des acteurs publics et privés concernés. Son objectif est de former et de qualifier aux exigences du marché de travail, environ 10 millions de citoyens entre 2015 et 2021 avec un budget total de 66 milliards de dirhams.

La Mauritanie, dans le cadre de la préparation de la stratégie de croissance accélérée et de prospérité partagée de 2016-2030, a élaboré son deuxième plan de réformes du secteur de l'éducation (PNDSE II) pour la période 2011-2020 et a défini les objectifs suivants, visant à répondre aux défis du secteur et à atteindre un niveau plus élevé de coordination entre l'éducation et la préparation à l'emploi:

- Développer l'accès des groupes défavorisés des zones urbaines et rurales à l'éducation préscolaire publique et communautaire ;
- Promouvoir l'accès à l'éducation des enfants non scolarisés et favoriser la rétention des enfants scolarisés pour qu'ils atteignent l'achèvement universel du cycle primaire d'ici 2020 ;
- Progresser vers l'achèvement universel de l'enseignement secondaire et réduire les disparités liées au genre, aux conditions géographiques et socio-économiques ;
- Réguler le nombre d'étudiants et d'enseignants dans l'enseignement secondaire afin de mieux aligner les résultats du système éducatif sur les besoins du marché ;

-
- Développer une formation technique et professionnelle adaptée à la demande sociale et aux besoins des secteurs formel et informel de l'économie ;
 - Établir un système de développement équilibré promouvoir la recherche scientifique,
 - Lutter contre l'analphabétisme au moyen de programmes d'alphabétisation fonctionnelle et de post-alphabétisation ;
 - Élaborer et mettre en œuvre une nouvelle stratégie de gestion ressources humaines et matériels pour une répartition équitable des possibilités d'éducation et pour une transformation efficace des intrants en résultats ;
 - Renforcer la gestion dans le secteur en poursuivant le processus de décentralisation, en impliquant toutes les parties prenantes et en développant des outils de gestion.

Au Soudan, le 3ème plan de développement (2017-2020) a défini plusieurs objectifs majeurs pour la réforme de l'éducation nationale à savoir :

- L'amélioration et l'extension des infrastructures du système éducatif, notamment en milieu rural ;
- L'amélioration de la qualité du système éducatif en mettant l'accent sur la formation des enseignants, le renforcement des enseignements scientifiques et techniques et la modernisation du curriculum ;
- Une meilleure adéquation entre les formations techniques et les besoins du marché de travail ;
- Améliorer le positionnement des universités soudanaises dans les rangs mondiaux.

L'amélioration des conditions socio-économiques passe par une transformation structurelle plus rapide et un accroissement de la productivité du travail. Dans la section suivante, nous en examinons les entraves.

5. Thématique : Allocation des ressources, distorsions et transformation structurelle en Afrique du Nord

Comprendre pourquoi les économies nord-africaines n'enregistrent pas une croissance assez dynamique pour créer suffisamment d'emplois est une question centrale. Le chômage dans la région reste à un niveau relativement élevé, 12% en 2016. De plus, la région se caractérise par un taux de chômage élevé des jeunes (25,4% en 2014) et des femmes (17,1% en 2013) ainsi que par un faible taux d'activité (47,5% en 2015, contre 62,8% dans le reste du monde). Ce que l'on qualifie de « croissance sans emplois » en Afrique du Nord est une problématique cruciale.

Le processus de croissance économique peut être influencé par la répartition des ressources entre les secteurs, avec une hausse de la productivité provenant de la réaffectation des ressources des secteurs les moins productifs vers les secteurs les plus productifs. Cette réaffectation est qualifiée de transformation structurelle ou de changement structurel. Une allocation efficace des ressources au sein des secteurs est cruciale pour la croissance et la création d'emplois en Afrique du Nord. Il s'avère que la sous-région souffre d'importantes distorsions à l'origine d'une mauvaise allocation des ressources au sein de l'économie.

La mauvaise allocation des ressources est une source importante de faible croissance de la productivité

Le premier aspect qu'il convient de souligner est que plusieurs pays d'Afrique du Nord ont connu une croissance dynamique, avec une très forte croissance de l'emploi, du PIB par habitant et une amélioration notable des conditions de vie au cours de la dernière décennie. La Libye fait ici figure de grande exception, car le pays a sombré dans la guerre civile au cours de la dernière décennie. Cependant, la Tunisie, par exemple, a augmenté son PIB par habitant de 2,87% en moyenne en une décennie. Le Maroc, entre 2007 et 2017, a accru son INDH de 12%, pour le porter à 0,667 en 2017, tout comme le Soudan dont l'IDH a augmenté de 11% sur la même période pour atteindre 0,502.

Même si l'emploi semble croître en moyenne pour compenser la croissance de la population active (avec une augmentation moyenne de 2,6 % et 2,47 % respectivement sur la période 1990 - 2015), la tendance de la croissance de l'emploi s'est aplatie ces dernières années. Par ailleurs, la croissance de la productivité du travail demeure insuffisante. La productivité du travail en Algérie et en Libye a été négative et s'est située respectivement pour ces deux pays à un peu plus de -1,24 % et -9,05 %. Ceci contraste fortement avec les 6,2%, 5,4% et 5,4% observés respectivement en Égypte, au Maroc et en Tunisie. Des pays qui ne font pas partie de la région, comme la Turquie et l'Inde, affichent des taux de croissance de la productivité de 7,9% et 16,8 %, en moyenne, au cours de la même période.

Comment la croissance de la productivité pourrait-elle être améliorée ? Pour comprendre cela, il est possible de décomposer la croissance de la productivité du travail en une composante dite "within" (intra sectorielle) et une composante "between" (inter sectorielle). La composante "within" traduit une variation (hausse ou baisse) de la productivité résultant de la réallocation de travail entre entreprises d'un même secteur. La composante "between" résulte de la réallocation de travail entre secteurs (entre entreprises de secteurs différents).

La croissance de la productivité au sein des secteurs en Afrique du Nord est relativement élevée (en moyenne d'environ 2,1%) mais reste en retrait par rapport aux autres régions. En Inde et en Turquie, par exemple, la croissance de la productivité "within" est d'environ 15% et 11%, respectivement.

Cela implique qu'une mauvaise allocation des facteurs de production au sein des secteurs pourrait être la clé pour comprendre la croissance ou le manque de croissance de la productivité en Afrique du Nord. La mauvaise allocation du travail et du capital entre les entreprises peut être appréhendée par la dispersion des estimations de la productivité des entreprises tirées des enquêtes de la Banque mondiale sur les entreprises. La dispersion de la productivité en Afrique du Nord est légèrement supérieure à 1 (Tableau 13). Ce chiffre est relativement élevé comparé

à d'autres pays et indique des gains potentiels de productivité et de production relativement importants qui résulteraient de la réallocation du travail et du capital.

Tableau 13 : Dispersion des productivités

	Observations	Dispersion des productivités (Std. Dev.)
Afrique du Nord	2 311	1,03
Reste du Monde	51 971	0,95
Egypte	1721	1,01
Tunisie	323	1,09
Maroc	169	1,09
Soudan	98	1,55
Chine	1657	0,77
Inde	6815	0,85
Suède	311	0,89
Turquie	1126	1,37

Source ; calculs CEA à partir de l'enquête entreprise de la Banque Mondiale.

La mauvaise allocation des ressources comporte deux composantes fondamentales. Les distorsions du marché du travail sont importantes, et à cet égard 32,8 % des entreprises en Tunisie et 30,5 % au Maroc indiquent que l'accès à une main-d'œuvre suffisamment formée constitue une contrainte majeure ou grave. Une question qui semble particulièrement urgente en Afrique du Nord est la participation des femmes au marché du travail, qui réduit l'offre effective de main-d'œuvre.

Les femmes ont été à l'avant-garde de la transformation structurelle et du développement économique dans d'autres pays et leur absence relative du marché du travail en Afrique du Nord empêche une utilisation optimale du capital humain. Une deuxième distorsion importante sur les marchés du travail est causée par l'emploi excessif dans le secteur public. En Égypte, par exemple, la part du secteur public dans l'emploi total est estimée à près de 30 %, soit près de deux fois plus que l'emploi dans le secteur privé formel. En outre, les primes salariales du secteur public faussent le marché du travail, tandis que les rigidités en matière d'embauche et de licenciement ont pour effet de compromettre la création d'emplois et de soutenir l'emploi informel.

Pourtant, les contraintes imposées par le marché du travail ou la réglementation du marché du travail sont moins souvent citées par les entreprises que les contraintes auxquelles elles sont confrontées pour accéder au crédit ou au financement. Environ 31 % des entreprises marocaines et 26 % des entreprises tunisiennes déclarent que le financement est une contrainte majeure ou grave. Mais il semblerait qu'il s'agisse d'un problème général. Cette observation concorde aussi parfaitement avec les scores très faibles des pays d'Afrique du Nord sur la dimension "accès au crédit" de l'indice Doing Business de la Banque mondiale. De même, des marchés boursiers ou d'actions peu développés impliquent que les marchés de capitaux continuent de jouer un rôle limité dans la structure du capital des entreprises. Il existe un lien très fort entre le fait de signaler que le financement est une contrainte et la faible productivité au niveau des entreprises. Des simulations réalisées par la CEA suggèrent que l'assouplissement des contraintes de capitaux pourrait accroître la production de 9 à 22 points de pourcentage par une augmentation importante de la productivité du travail et de l'afflux de capitaux.

Toutefois, la mise en place d'un environnement stable et fondé sur des règles formelles pour les entreprises est une condition préalable à une allocation optimale des capitaux. La capacité des marchés à assurer l'accès aux capitaux dépend essentiellement de la capacité de l'État à assurer la protection des droits de propriété, d'un système judiciaire efficace et de lois adéquates en matière de faillite des entreprises. Un tel environnement devrait également être en mesure d'attirer les entreprises étrangères, ce qui stimulerait la concurrence et améliorerait encore davantage l'allocation des ressources, conduisant à une croissance accrue de la productivité.

Le secteur public, plutôt que de soutenir la croissance du secteur privé, a été identifié comme un obstacle à son développement dans la mesure où il engendre une bureaucratie excessive. En effet, les enquêtes entreprises de la Banque Mondiale révèlent que les entreprises signalent que la corruption et l'incompétence de l'administration sont des contraintes considérables en Afrique du Nord. Pourtant, il est ressorti de l'examen du classement de Doing Business, que le Maroc, en particulier, avait déjà beaucoup amélioré ses performances et que la Tunisie rattrapait également le retard. L'Égypte, la Mauritanie, le Soudan et la Libye sont restés mal classés.

Cette tendance est globalement conforme à une mesure directe de la capacité budgétaire, la part des recettes fiscales dans le PIB, qui est relativement élevée au Maroc et en Tunisie, mais beaucoup plus faible dans les autres pays (sauf en Algérie, en raison de sa richesse en hydrocarbures). Deux facteurs affectent la compétence de l'administration. Premièrement, la sélection et la promotion des fonctionnaires et, deuxièmement, le financement disponible pour leur rémunération. On constate de grandes différences dans ce domaine entre les différents pays d'Afrique du Nord. Selon le FMI, les salaires du secteur public représentent 13% du PIB au Maroc, contre 5% en moyenne pour les pays de l'OCDE.

Un problème sous-jacent dans les pays d'Afrique du Nord était la distorsion des marchés provoquée par une instabilité politique prolongée. Les enquêtes auprès des entreprises, menées en 2013, suggèrent qu'il s'agissait d'une question extrêmement importante et le rapport estime que les économies touchées à l'époque et dans l'échantillon (la Tunisie et l'Égypte) ont payé un lourd tribut pour cette incertitude.

Cela dit, le problème de l'incertitude politique va au-delà de l'instabilité visible. L'absence de contraintes à l'action de l'exécutif, résultant de l'absence d'un pouvoir législatif fort et d'un pouvoir judiciaire indépendant, engendre une forte accentuation de l'incertitude politique et, partant, la volatilité "attendue". A cet égard, la Tunisie a considérablement amélioré sa situation. La situation au Maroc et en Algérie s'est légèrement améliorée. En Égypte, malgré des changements politiques considérables, les contraintes sur l'exécutif n'ont pas été renforcées et en Libye, en Mauritanie et au Soudan, ces contraintes sont quasi inexistantes. Cela entraîne des coûts économiques très réels et importants en termes de capacité de ces pays à attirer des capitaux étrangers, car les investisseurs semblent être conscients des risques liés à l'absence de contraintes sur le pouvoir exécutif. La CEA a réalisé des simulations qui suggèrent que les IDE pourraient augmenter de 45% à 99% si les pays adoptaient de fortes contraintes au niveau de leur pouvoir exécutif.

Cependant, la distorsion sous-jacente la plus importante peut-être dans les économies d'Afrique du Nord est générée par les entreprises publiques et celles disposant d'un pouvoir d'influence politique. Il est difficile d'obtenir de données de qualité à ce sujet, mais des recherches académiques récentes suggèrent que les avantages économiques obtenus grâce aux relations politiques sont considérables dans cette région. Des avantages aussi importants en termes de liens politiques impliquent que les entreprises qui n'en disposent pas ne peuvent pas être compétitives ou même entrer sur le marché, ce qui compromet l'innovation, le dynamisme et, en fin de compte, même la capacité de ces économies à exporter. En Égypte, une part considérable de l'économie est directement contrôlée par le gouvernement, ce qui complique le

flux des talents et des capitaux vers de nouvelles entreprises plus productives. En Algérie également, l'économie est dominée par le secteur public, l'État détenant de nombreuses grandes entreprises et banques publiques. En Tunisie, le gouvernement contrôle effectivement le marché du crédit, par la détention directe des trois principales banques et la détention de participations minoritaires dans neuf autres banques de plus petite taille. Cela crée des distorsions car le secteur bancaire soutient les entreprises publiques déficitaires, accorde des crédits à des conditions non commerciales ou sur la base de liens politiques, aggravant ainsi l'allocation déjà inefficace des capitaux.

Recommandations en matière de politiques publiques

L'enseignement le plus important à tirer de la mauvaise allocation des ressources est le coût caché et important des ressources allouées aux entreprises ayant des relations politiques. Le coût d'une mauvaise allocation des ressources n'est pas celui des ressources elles-mêmes. Les coûts sont ce qu'une entreprise plus productive aurait pu réaliser avec ces ressources. Par exemple, si un crédit de 1 million de dollars est accordé à une entreprise pour des raisons politiques, le coût de cette allocation est ce que l'entreprise la plus productive de l'économie aurait pu générer avec ces 1 million de dollars. Cette idée simple devrait motiver et guider la politique des gouvernements des pays d'Afrique du Nord. Dans ce qui suit, nous présentons trois domaines prioritaires pour améliorer l'efficacité de l'allocation des ressources à long terme.

1. Réforme du marché du travail, flexibilité et sécurité

La souplesse du marché du travail a souvent été présentée comme une nécessité pour améliorer les résultats du marché du travail. Il est important d'assouplir les contraintes auxquelles sont confrontées les entreprises pour ajuster leur main-d'œuvre, mais cela devrait se faire en renforçant en parallèle la protection des travailleurs, sachant que la plupart des pays d'Afrique du Nord ne disposent pas d'un système social et d'assurance chômage suffisamment protecteur.

2. Renforcer les contraintes pesant sur l'exécutif

Une certaine forme de séparation des pouvoirs est une condition préalable au renforcement des contraintes pesant sur le pouvoir exécutif (redevabilité). Un contrôle excessif des processus d'élaboration des politiques au sein d'une même entité peut conduire à de grandes incertitudes politiques, surtout s'il y a un manque de transparence et de communication.

Renforcement des capacités judiciaires

Le renforcement de l'indépendance de l'appareil judiciaire est une étape clé dans le développement des contraintes pesant sur le pouvoir exécutif. L'amélioration du système judiciaire peut favoriser le développement du secteur privé et l'investissement étranger, car elle peut contribuer à réduire les risques perçus propres à chaque pays. La transformation vers un système qui soutient pleinement la primauté du droit et qui est reconnu comme tel est lente : le capital réputationnel doit se constituer progressivement avec le temps.

Intégrer des freins et contrepoids dans les systèmes locaux et nationaux

Une autre option est d'utiliser des freins et contrepoids intégrés aux différents niveaux du gouvernement local et national. Dans le cas du Brésil, par exemple, le programme de lutte contre la corruption a audité au hasard des municipalités pour leur utilisation des fonds fédéraux. L'impact sur la corruption a été considérable. Des recherches suggèrent fortement qu'un moyen efficace d'assurer la stabilité à long terme est de permettre aux doléances politiques d'être exprimées au sein des institutions de l'État. Le niveau local peut être le terrain d'essai parfait pour y parvenir.

3. Développer des capacités efficaces au niveau des États

Le renforcement des capacités de l'État est crucial pour permettre au marché de jouer pleinement son rôle dans l'allocation efficace des ressources. La lutte contre la corruption et l'accroissement des compétences au sein du gouvernement constituent un élément clé du renforcement des capacités de l'État.

Améliorer la motivation et la sélection des fonctionnaires

Compte tenu des administrations relativement bien financées en Afrique du Nord, la motivation et la sélection des fonctionnaires sont l'enjeu premier de l'efficacité de l'administration. La réforme de la fonction publique est un moyen important pour aider le secteur public à s'acquitter de son rôle, en complétant et en soutenant le développement du secteur privé. Parmi les aspects importants de ces réformes, on peut citer le renforcement d'un processus de recrutement fondé sur le mérite, libre de toute influence politique, l'amélioration générale des normes de recrutement, la transparence des processus de recrutement et le renforcement des préoccupations professionnelles, par exemple, en renforçant le lien entre performances et promotions.

Régler les conflits d'intérêts

Lutter contre les distorsions induites par l'administration, c'est aussi lutter contre les conflits d'intérêts qui peuvent être source de corruption. Un exemple courant est celui des marchés publics, où les contrats publics passés avec des entreprises du secteur privé peuvent être détournés au profit d'entreprises détenues ou contrôlées par des proches ou par la famille d'agents de la fonction publique. Il est également important d'adopter des codes de conduite que les fonctionnaires doivent respecter.

Accroître la transparence et renforcer la société civile

Une transparence accrue des processus décisionnels au sein de l'administration peut renforcer la société civile. L'adoption de lois sur la liberté d'information peut améliorer la capacité de la société civile et des médias à accéder aux données publiques et à contester des décisions. Les principaux aspects de l'efficacité de l'allocation sont le processus budgétaire, les appels d'offres et les achats, les marchés passés avec le secteur privé et les sociétés d'investissement. Une plus grande reddition des comptes et la menace de dénonciation de pratiques connexes peuvent réduire l'ampleur de l'abus de pouvoir discrétionnaire de fonctionnaires et d'agents locaux. L'adoption de systèmes de e-gouvernement peut, en facilitant les interactions entre les citoyens/entreprises et le gouvernement, réduire les rigidités bureaucratiques et limiter le pouvoir discrétionnaire de l'administration. L'amélioration des capacités de collecte de données est par ailleurs capitale pour une décision publique éclairée, fondée sur des données probantes.

4. Assouplir les contraintes en matière de crédit

L'accès au financement joue un rôle important pour le développement du secteur privé, avec des gains importants à réaliser si les capitaux sont captés par les entreprises les plus productives.

Garantir les droits de propriété

Un consensus considérable sur le rôle de la protection des droits de propriété comme condition préalable à l'élimination des contraintes financières pour les entreprises se dégage des études économiques. Les droits de propriété affectent directement les marchés du crédit et améliorent la volonté d'autofinancement des entreprises. Le respect des droits des créanciers et la simplification des procédures de faillite peuvent contribuer au développement des marchés financiers et de l'entrepreneuriat.

Élargir l'accès aux capitaux

Selon les enquêtes Doing Business, les établissements de crédit en Afrique du Nord sont fortement sous-développés. Le développement de ces institutions est en mesure d'améliorer l'accès des entreprises au financement, considéré comme une contrainte majeure par ces entreprises dans l'ensemble de la région. L'accès des entreprises aux capitaux au niveau national peut être élargi davantage par un approfondissement effectif des marchés financiers. Actuellement, les marchés boursiers ne sont que faiblement développés, ce qui implique que le capital-action n'est pas une source de capital largement disponible. Les réformes visant à renforcer le développement des marchés financiers sont importantes pour améliorer l'accès au financement des entreprises du secteur privé par le biais de différents instruments financiers (endettement par rapport aux capitaux propres). Sur le plan institutionnel, le renforcement des lois sur la concurrence, des lois sur la faillite et des régimes d'insolvabilité peut limiter les pratiques non concurrentielles et améliorer encore l'accès du secteur privé aux financements.

Réduire l'empreinte du secteur public sur les marchés du crédit

Le secteur public possède encore une empreinte importante pour l'octroi de prêts bancaires en Afrique du Nord. Ceci peut engendrer d'importantes distorsions car les banques contrôlées par le gouvernement ne respectent pas des considérations strictement commerciales dans l'octroi des crédits ; d'où des entreprises publiques inefficaces qui ont accès aux financements et à des crédits accordés sur la base de liens politiques. La réforme des systèmes financiers apparaît critique dans ce sens.

Réduire les obstacles aux IDE

L'accès aux capitaux peut être élargi en facilitant et en soutenant activement l'investissement direct étranger. Pour attirer les IDE, plutôt que d'opter pour des incitations financières directes, qui se sont révélées plutôt inefficaces et s'accompagnent d'une charge fiscale importante, l'accent devrait être mis sur le développement d'un environnement réglementaire et commercial plus large, propice aux investisseurs étrangers. Il est important de veiller à ce que les investisseurs n'aient pas à craindre pour leurs actifs en faisant effectivement respecter les droits de propriété et en adhérant à la primauté du droit et à des procédures judiciaires régulières et transparentes. En outre, les flux de capitaux peuvent être soutenus par l'adoption d'un processus bureaucratique allégé. L'adoption par l'Inde d'un système à deux voies dans le cadre de l'initiative "Make in India" peut servir d'exemple, en accordant de fait des autorisations automatiques pour les investissements dans un grand nombre de secteurs.

En conclusion, le renforcement des capacités de l'Etat ne doit pas s'accompagner uniquement de la mise en place d'avantages ciblés à quelques secteurs ou même à certaines entreprises, même si l'histoire montre que la politique industrielle est une solution qui peut fonctionner. La raison en est que les politiques industrielles sont souvent difficiles à modifier une fois en place. Cette inertie peut se traduire par des politiques bien intentionnées ayant des effets négatifs importants à long terme sur la production et la productivité globales. Les politiques industrielles entraînent alors des distorsions idiosyncratiques qui peuvent affecter de façon disproportionnée les établissements les plus productifs, et qui se traduisent par des miracles temporaires de croissance suivis d'échecs. Par conséquent, plutôt que de s'engager simplement dans une politique industrielle active, les pouvoirs publics devraient se concentrer pleinement sur le développement d'institutions solides, une administration efficace, une forte protection des droits de propriété, un régime réglementaire favorable et une disponibilité suffisante en infrastructures publiques pour soutenir les initiatives privées.